

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1817

présenté par

M. Houlié, rapporteur thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 36

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« étrangères »

les mots :

« établies à l'étranger ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.